

Session 2017

PE1-17-PG4

Repère à reporter sur la copie

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

Jeudi 20 avril 2017
Première épreuve d'admissibilité

Français

Durée : 4 heures

Rappel de la notation :

L'épreuve est notée sur 40 points : 11 pour la première partie, 11 pour la deuxième et 13 pour la troisième ; 5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat.

Une note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.

Ce sujet contient 6 pages, numérotées de 1/6 à 6/6. Assurez-vous que cet exemplaire est complet. S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

L'usage de la calculatrice est interdit.

N.B : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc.

Tout manquement à cette règle entraîne l'élimination du candidat.

Si vous estimez que le texte du sujet, de ses questions ou de ses annexes comporte une erreur, signalez lisiblement votre remarque dans votre copie et poursuivez l'épreuve en conséquence. De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

PREMIÈRE PARTIE

Question relative aux textes proposés.

Vous étudierez comment les textes du corpus envisagent les liens entre punition et éducation.

TEXTE 1

Jean-Jacques ROUSSEAU, *Les Confessions*, Livre I (1782), Folio Gallimard.

J'étudiais un jour seul ma leçon dans la chambre contiguë à la cuisine. La servante avait mis sécher à la plaque les peignes de Mlle Lambercier. Quand elle revint les prendre, il s'en trouva un dont tout un côté de dents était brisé. À qui s'en prendre de ce dégât ? Personne autre que moi n'était entré dans la chambre. On m'interroge ; je nie d'avoir touché le peigne. M. et Mlle Lambercier se réunissent ; m'exhortent, me pressent, me menacent ; je persiste avec opiniâtreté ; mais la conviction était trop forte, elle l'emporta sur toutes mes protestations, quoique ce fût la première fois qu'on m'eût trouvé trop d'audace à mentir. La chose fut prise au sérieux ; elle méritait de l'être. La méchanceté, le mensonge, l'obstination parurent également dignes de punition : mais pour le coup ce ne fut pas par Mlle Lambercier qu'elle me fut infligée. On écrivit à mon oncle Bernard ; il vint. Mon pauvre cousin était chargé d'un autre délit non moins grave : nous fûmes enveloppés dans la même exécution. Elle fut terrible. Quand, cherchant le remède dans le mal même, on eût voulu amortir mes sens dépravés, on n'aurait pu mieux s'y prendre. Aussi me laissèrent-ils en repos pour longtemps.

On ne put m'arracher l'aveu qu'on exigeait. Repris à plusieurs fois, et mis dans l'état le plus affreux, je fus inébranlable. J'aurais souffert la mort et j'y étais résolu. Il fallut que la force même cédât au diabolique entêtement d'un enfant ; car on n'appela pas autrement ma constance. Enfin je sortis de cette cruelle épreuve en pièces, mais triomphant.

Il y a maintenant près de cinquante ans de cette aventure, et je n'ai pas peur d'être puni derechef pour le même fait. Eh bien, je déclare à la face du Ciel que j'en étais innocent, que je n'avais ni cassé ni touché le peigne, que je n'avais pas approché de la plaque, et que je n'y avais pas même songé. Qu'on ne me demande pas comment le dégât se fit ; je l'ignore, et ne puis le comprendre ; ce que je sais très certainement, c'est que j'en étais innocent.

TEXTE 2

Léon TOLSTOI, *Articles périodiques du Journal d'Iasnaïa Poliana* (1862), *Œuvres complètes*, volume XIII, Stock.

Depuis ce temps, il nous parut que le grand apprenait beaucoup moins bien ; il ne participa plus aux jeux ni aux conversations de ses camarades en dehors de l'école.

Un jour, en entrant en classe, tous les écoliers, avec horreur, me dirent que ce même garçon avait encore volé. Il avait pris dans la chambre du maître vingt kopecks en monnaie de billon, et avait été pincé au moment où il les cachait dans l'escalier. On lui mit de nouveau l'écriveau, et de nouveau commença la même scène monstrueuse. Je me mis à lui faire des remontrances comme font tous les éducateurs. Un adulte qui assistait à cette scène se mit aussi à lui faire la morale en répétant les paroles que, probablement, il avait retenues de son père, le fermier. — « Il a volé une fois, deux fois, disait-il, il en prendra l'habitude, ça finira mal. » Je commençais à être agacé. J'étais presque en colère contre le voleur. Je regardai son visage encore plus pâle, plus souffrant, plus cruel, et je ne sais pourquoi, je me souvins des forçats et, tout d'un coup, j'éprouvai une telle honte que j'arrachai l'écriveau stupide en disant au garçon d'aller où il voudrait. J'avais senti, soudain, non par le raisonnement mais par tout mon être, que je n'avais pas le droit de tourmenter ce malheureux enfant et que je ne pouvais pas faire de lui ce que moi et le fils du fermier en voulions faire. Je compris qu'il y a des mystères de l'âme cachés de nous sur lesquels la vie seule peut agir et non la morale et les punitions. Et quelle sauvagerie ! L'enfant a volé un livre. Par la voie longue, compliquée des sentiments, des idées, des conclusions erronées, il fut amené à prendre le livre d'un autre, et, on ne sait pourquoi, à l'enfermer dans son coffre. Et moi, je lui inflige

l'écriteau avec le mot « voleur », qui signifie tout autre chose. Pourquoi ? Pour le punir par la honte, me dira-t-on. Punir par la honte ! Pourquoi ? Qu'est-ce que la honte ? Est-il certain que la honte fasse disparaître le penchant au vol ? Elle l'encourage peut-être ! Ce qui s'exprimait sur son visage n'était peut-être pas de la honte. Je suis même sûr que ce n'était pas la honte mais tout autre chose qui, peut-être, eût dormi toujours en son âme et qu'il ne fallait pas provoquer [...]. Notre monde des enfants, des simples, des indépendants, doit rester pur de nos aveuglements, de la croyance inébranlable en la légitimité de la punition, du préjugé et de la fausse conviction que le sentiment de vengeance devient juste dès qu'on l'appelle punition.

TEXTE 3

Georges PEREC, *W ou Le Souvenir d'enfance* (1975), Gallimard.

J'ai trois souvenirs d'école.

[...]

Le troisième est apparemment le plus organisé. À l'école on nous donnait des bons points. C'étaient des petits carrés de carton jaune ou rouge sur lesquels il y avait écrit : 1 point, encadré d'une guirlande. Quand on avait eu un certain nombre de bons points dans la semaine, on avait droit à une médaille. J'avais envie d'avoir une médaille et un jour je l'obtins. La maîtresse l'agrafa sur mon tablier. À la sortie, dans l'escalier, il y eut une bousculade qui se répercuta de marche en marche et d'enfant en enfant. J'étais au milieu de l'escalier et je fis tomber une petite fille. La maîtresse crut que je l'avais fait exprès ; elle se précipita sur moi et, sans écouter mes protestations, m'arracha ma médaille.

Je me *vois* dévalant la rue des Couronnes en courant de cette façon particulière qu'ont les enfants de courir, mais je *sens* encore physiquement cette poussée dans le dos, cette preuve flagrante de l'injustice, et la sensation cénesthésique de ce déséquilibre imposé par les autres, venu d'au-dessus de moi et retombant sur moi, reste si fortement inscrite dans mon corps que je me demande si ce souvenir ne masque pas en fait son exact contraire : non pas le souvenir d'une médaille arrachée, mais celui d'une étoile épinglée¹.

¹ Évocation de l'étoile jaune que les Juifs durent porter pendant la Seconde Guerre mondiale. La mère de Perec, juive, fut déportée à Auschwitz.

TEXTE 4

Erick PRAIRAT, « Autorité et respect en éducation », in *Le Portique, Revue de philosophie et de sciences humaines*, n°11, 2003.

La figure de l'autorité éducative

Quelle est donc la figure concrète de l'autorité éducative ? L'autorité de l'éducateur n'est pas celle de l'arbitre qui tire son crédit de sa posture d'indépendance. L'éducateur, contrairement à l'arbitre, est intéressé par le résultat. Son autorité n'est pas celle du leader car il y a dans celle-ci quelque chose qui est de l'ordre de l'emprise dans cette autorité soucieuse de se maintenir. Elle ressemble parfois à celle de l'expert. Nous savons que l'expert tient son prestige de sa compétence technique ou de son savoir mais, à la différence de l'autorité de l'expert, celle du professeur ou de l'éducateur est une invitation au partage, une « autorisation » à entrer et à être de ce monde. Aussi l'autorité éducative prend-elle la forme d'une autorité de référence.

Elle est ce à quoi le nouveau venu se réfère pour pouvoir se situer et s'orienter ; ce n'est pas l'autorité du modèle qui appelle la copie et l'imitation et qui finalement engage à devenir autre, comme l'Autre, mais celle d'une instance qui, en dernier lieu, le renvoie toujours à lui-même. Il en est ainsi de ce que l'on appelle un ouvrage de référence, il est un ouvrage dans lequel nous puisons des idées, des intuitions et des orientations mais qui ne nous fera jamais faire l'économie d'une pensée personnelle. [...]

Cette première description met l'accent sur le mouvement d'émancipation, minorant l'autre facette, celle de l'arrachement ; car après tout on entre toujours dans un monde en quittant un autre. Aussi une seconde manière de donner corps à l'idée d'autorité éducative est de dire qu'elle est une autorité d'adulte. Mais qu'est-ce qu'être adulte ? Ce qu'il importe ici ce

n'est pas de définir l'adulte d'un point de vue positif mais de comprendre ce que c'est qu'être adulte du point de vue de la valeur. L'adulte, en tant que valeur, ne s'oppose ni à l'enfance ni à l'adolescence, mais à l'infantile qui est un ensemble de traits qui amarre l'enfance au monde de la puérité.

L'infantile refuse de voir les choses telles qu'elles sont et refuse de distinguer ce qu'il sait et ce qu'il croit. Il se plaît à prendre ses désirs pour des réalités, tel est son rapport au monde.

L'infantile est incapable de s'abstraire du présent et par conséquent ne veut jamais les moyens des fins qu'il se donne. En somme, il veut sans vouloir, il est velléitaire car il se laisse engluer dans l'immédiateté, tel est son rapport au temps.

L'infantile est égocentrique, fermé à la rencontre car celle-ci comprend toujours une part d'aléa et de risque, tel est son rapport frileux à l'altérité.

L'infantile ne sait pas choisir, il ne veut pas choisir car choisir c'est renoncer (à ce qu'on n'a pas choisi) puis assumer (ce que l'on a choisi). L'infantile est indécis, irrésolu, tel est son rapport à lui-même.

L'infantile appréhende le pouvoir soit sur le mode de la révolte, soit sur le mode de la sacralisation. Il oscille entre révolte et soumission fanatique, tel est son rapport immature au pouvoir.

L'adulte comme valeur, comme figure libératrice, s'oppose à ces formes d'attachement et d'aliénation. [...] L'autorité est donc nécessaire. Il faudrait montrer, si nous en avons le temps, que la pire des injustices en éducation est l'abandon. J'ai montré dans mes travaux sur la sanction comment les rhétoriques qui plaident pour une éducation sans sanction oublient non seulement les leçons de l'histoire en réitérant les utopies déçues du libéralisme mais aussi et surtout comment elles abandonnent à d'autres le soin de sanctionner (sanction sociale, sanction pénale, sanction policière...) et qu'il y a dans cet abandon quelque chose de terrible, qui est l'oubli d'une promesse : celle d'avoir à répondre.

DEUXIÈME PARTIE

Connaissance de la langue.

1. Dans les phrases suivantes extraites du texte de Jean-Jacques Rousseau, vous relèverez et classerez les verbes conjugués selon leur temps. Vous justifierez l'emploi de ces temps.

« J'étudiais un jour seul ma leçon dans la chambre contiguë à la cuisine. La servante avait mis sécher à la plaque les peignes de Mlle Lambercier. Quand elle revint les prendre, il s'en trouva un dont tout un côté de dents était brisé. À qui s'en prendre de ce dégât ? Personne autre que moi n'était entré dans la chambre. On m'interroge ; je nie d'avoir touché le peigne. M. et Mlle Lambercier se réunissent ; m'exhortent, me pressent, me menacent ; je persiste avec opiniâtreté ; mais la conviction était trop forte, elle l'emporta sur toutes mes protestations [...] »

2. Vous analyserez la construction des phrases complexes dans ce passage.

« On ne put m'arracher l'aveu qu'on exigeait. [...] Il fallut que la force même cédât au diabolique entêtement d'un enfant ; car on n'appela pas autrement ma constance. [...] Eh bien, je déclare à la face du Ciel que j'en étais innocent, que je n'avais ni cassé ni touché le peigne, que je n'avais pas approché de la plaque, et que je n'y avais pas même songé ».

3. Dans la phrase suivante extraite du texte de Léon Tolstoï, vous donnerez la classe grammaticale des mots en gras et vous justifierez leur terminaison.

« Un adulte qui assistait à cette scène se mit aussi à lui faire la morale en répétant les paroles que, probablement, il avait **retenues** de son père, le fermier. — « Il a **volé** une fois, deux fois, disait-il, il en prendra l'habitude, ça finira mal. » Je commençais à être **agacé**. »

4. Vous expliquerez dans le texte 1 (ligne 6) le mot « opiniâtreté » et dans le texte 2 (ligne 7) le mot « remontrances », en donnant pour chacun deux synonymes. Vous

ferez l'analyse morphologique de ces deux mots. Ensuite, vous donnerez trois mots de la même famille que « remontrance ».

TROISIÈME PARTIE

Analyse de supports d'enseignement.

Ce dispositif propose une situation qui articule activités de lecture et d'écriture au cycle 2.

Vous répondrez aux questions suivantes :

1. Quelles compétences de lecture sont requises au regard des attendus de fin de cycle 2 (document A) ?
2. Quelles sont les compétences visées dans la situation d'écriture (document B) ? Quels pourraient être les critères d'évaluation ?
3. Analysez les réussites et les difficultés de l'élève dans sa production d'écrit (document C).
4. Quelles activités, quels points d'appui aurait-on pu proposer en amont de ce premier jet afin de prévenir certaines difficultés rencontrées par cet élève?

A. Situation de lecture

Texte : *Polly la futée et cet imbécile de loup*, de Catherine Storr et Carlo Wieland (*Pocket Junior*)

Lis le texte suivant :

Un jour, Polly était toute seule au rez-de-chaussée. Camille passait l'aspirateur à l'étage, alors quand la sonnerie a retenti, c'est Polly qui est allée ouvrir la porte.

C'était un grand loup noir ! Il glissa une patte à l'intérieur, en disant :

- Et maintenant, je vais te manger !

- Oh non, je t'en prie ! dit Polly. Je ne veux pas être mangée !

- Oh si ! dit le loup. Je vais te manger tout de suite. Mais d'abord, dis-moi ce qui sent bon comme ça ?

- Viens dans la cuisine, dit Polly, tu vas voir.

Elle emmena le loup à la cuisine. Sur la table, il y avait une magnifique tarte.

- Tu en veux ? dit Polly.

Le loup sentit l'eau lui monter à la bouche.

- Juste un peu, pour goûter, dit-il.

Polly lui coupa une part énorme. Le loup l'engloutit sans un mot, puis il en demanda une autre, et une autre encore.

- Dis donc, demanda Polly après la troisième fois, et moi, alors ?

- Désolé, dit le loup. Cette tarte était trop bonne, je n'ai plus faim. Je reviendrai plus tard pour m'occuper de toi.

Une semaine plus tard, Polly était à nouveau seule, et à nouveau la sonnerie retentit. Polly courut ouvrir. Et à nouveau, c'était le loup.

- Bon, dit-il. Cette fois-ci je vais vraiment te manger, Polly.

- Si tu veux, dit Polly. Mais d'abord, renifle un peu.

Le loup renifla un bon coup.

- Délicieux ! dit-il. Qu'est-ce que c'est ?

- Viens voir, dit Polly.

Dans la cuisine, il y avait un gros gâteau au chocolat.

- Tu en veux ? demanda Polly.

- Oui, dit le loup, en bavant d'avance.

Il en mangea six grosses tranches.

- Et moi ? dit Polly.

- Désolé, dit le loup. Ce gâteau était fameux. Il n'y a plus de place dans mon estomac. Je reviendrai.

Il se traîna jusqu'à la porte et disparut.

(...)

Une semaine plus tard, la sonnerie retentit. Polly ouvrit la porte. C'était le loup.

- Cette fois-ci, tu ne m'échapperas pas ! gronda-t-il. Je vais te manger toute crue !

- Renifle d'abord, dit Polly, gentiment.

- Splendide ! admit le loup. Qu'est-ce que c'est ?

- Du caramel, dit Polly d'un air tranquille. Mais vas-y, mange-moi toute crue !

- Je ne peux pas avoir un peu de caramel en apéritif ? demanda le loup.

J'adore le caramel !

- Viens voir, dit Polly.

Le loup la suivit. Le caramel bouillonnait et frissonnait dans la casserole.

- Il faut que j'y goûte ! dit le loup.

- C'est très chaud, avertit Polly.

Le loup plongea une louche dans le caramel et la porta à sa bouche :

- OUH ! OUILLE ! OUH !

Le caramel bouillant lui collait à la langue et au palais, il avait la bouche complètement brûlée. Fou de douleur, le loup s'enfuit de la maison !

Réponds aux questions.

1) Pourquoi le loup est-il « fou de douleur » ?

2) À chaque visite du loup, la petite fille utilise une ruse pour ne pas être mangée. Laquelle ?

Lis chaque phrase. Indique si ce qu'elle dit est vrai ou faux. Écris « Vrai » ou « Faux » à la fin de chaque phrase.

La petite fille a compris que le loup est très gourmand.

Le loup n'aime pas les desserts.

Le loup est plus rusé que la petite fille.

B. Situation d'écriture

Une semaine plus tard, Polly est assise près de la fenêtre de sa chambre. Elle a préparé des gâteaux. Pendant qu'ils refroidissent, elle lit. Soudain le loup entre dans le jardin et s'approche

...

Écris la suite.

C. Production écrite de l'élève

Production de l'élève	Texte corrigé pour faciliter la lecture du candidat
Le loup toce à la porte poli coura ouver la porte. Pui sété le granloup noir, édi mintenen je vétomag sé quoi qui san si bon que sa vien voire di poli sété une tré grosse caserole de chocola le loup la avalé anune sel segde, désolé je nai plu fan je revindere pou mcupé de toi.	<i>Le loup toque à la porte. Polly courut ouvrir la porte. Puis c'était le grand loup noir, il dit : Maintenant je vais te manger ! C'est quoi qui sent si bon que ça ? Viens voir ! dit Polly. C'était une très grosse casserole de chocolat. Le loup l'a avalée en une seule seconde. Désolé, je n'ai plus faim, je reviendrai pour m'occuper de toi.</i>